



RÉFÉRENTIEL

HABITAT



Ensemble, les caisses de retraite s'engagent



SOMMAIRE

1.	Objet du référentiel	4
2.	Contexte et référence	4
	2.1 Contexte institutionnel	4
	2.2 Références méthodologiques et bibliographiques	4
3.	Définition & cadre théorique	5
4.	Objectifs et contenu du référentiel	8
	4.1 Objectifs des actions	8
	4.2 Public cible	10
	4.3 Approche pédagogique	10
	4.4 Forme et contenu	12
	4.5 Formation des animateurs	14
	4.6 Évaluation	15
	4.7 Recommandations post-ateliers	24
5.	Annexes	
	Annexe 1 : principaux sigles	25
	Annexe 2 : fiche de synthèse	26

1. Objet du référentiel

Le présent référentiel tend à définir les objectifs et le périmètre d'intervention des actions attendues et soutenues dans le cadre des actions collectives de prévention de la thématique « adaptation du logement individuel au vieillissement ».

2. Contexte et références

2.1 Contexte institutionnel

Les Conventions d'Objectifs et de Gestion (COG) de l'Assurance maladie, Assurance retraite, MSA et RSI ainsi que l'offre commune en prévention portée en interrégime réaffirment la volonté de rapprochement interrégimes et interbranches. Cela permet en effet d'asseoir la légitimité des caisses de retraite comme acteurs de la promotion du bien-vieillir.

En adoptant début 2014, une convention « la retraite pour le bien-vieillir, l'offre commune interrégimes pour la prévention et la préservation de l'autonomie » et en définissant les contours d'une identité commune « Pour bien vieillir – Ensemble, les caisses de retraite s'engagent », la MSA, le RSI et l'Assurance retraite ont ainsi marqué leur engagement à structurer l'ensemble de leurs actions en faveur du bien-vieillir autour d'une approche institutionnelle commune.

Dans le cadre des actions collectives de prévention, de nombreux travaux sont initiés par les caisses de retraite. La priorité est de consolider ces différentes démarches, et de définir une doctrine dans le cadre d'une dynamique de co-construction interne au comité de projet, mais également en interrégimes.

La construction de ce référentiel Habitat s'inscrit dans cette démarche et ces priorités.

2.2 Références méthodologiques et bibliographiques

Les nombreux travaux réalisés depuis plusieurs années par les caisses de retraite, en interne et avec leurs partenaires, sont le fruit d'une connaissance fine du terrain et de collaborations riches avec des experts. Ce référentiel s'appuie donc sur ces différents travaux et également sur d'autres références, parmi lesquelles :

- > Centre d'analyse stratégique, octobre 2011, Note d'analyse n° 245, L'adaptation du parc de logements au vieillissement et à la dépendance.

- > Étude Inpes, Prévention des chutes chez la personne âgée, 2005, <http://www.inpes.sante.fr/CFESBases/catalogue/pdf/886.pdf>.
- > Boulmier Muriel, 2009, L'adaptation de l'habitat au défi de l'évolution démographique : un chantier d'avenir, rapport remis à Monsieur Benoist Apparu.
- > Ogg Jim, Renaut Sylvie, Hillcoat-Nalletamby Sarah, Bonvalet Catherine, 2012, Vivre chez soi - Comparaison franco-britannique des adaptations de l'habitat et du logement, Cahiers de la Caisse nationale d'assurance vieillesse (Cnav).
- > Rapport de l'Anah et de la Cnav « Adaptation des logements pour l'autonomie des personnes âgées », 2013.
- > L'Anah – Étude qualitative & Benchmark Sémiotique, Seniors & adaptation du logement, réalisée par le Cabinet Adjuvance, mars 2015.
- > Broussy Luc, 2013, « L'adaptation de la société au vieillissement de sa population : France : Année zéro ! ».

3. Définition & cadre théorique

L'adaptation au logement : la France, territoire « sous-adapté »

En matière de logements adaptés au vieillissement, on ne compte aujourd'hui que 6 % de logements adaptés à l'avancée en âge sur l'ensemble du parc. L'Agence nationale de l'habitat (Anah) évalue, quant à elle, à deux millions le nombre de logements qui auraient besoin d'être adaptés du fait de l'avancée en âge de leurs occupants. Ce constat est sévère alors que cette question touche une population de plus en plus nombreuse et que la majorité des Français exprime le souhait de pouvoir vieillir chez eux.

La France, avec 6 % seulement de son parc de logements adaptés aux plus de 65 ans, se situe donc en dessous de la moyenne européenne, et surtout loin derrière ses partenaires européens que sont l'Allemagne (7,9 %), le Danemark (12 %), ou les Pays-Bas (16 %)¹.

1. Centre d'analyse stratégique, Note d'analyse n° 245, L'adaptation du parc de logements au vieillissement et à la dépendance, octobre 2011.

Les risques de chutes à domicile

Comme l'indique l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (Inpes)¹, « on estime qu'environ un tiers des personnes âgées de 65 ans et plus et vivant à domicile chutent chaque année. Cette proportion augmente avec l'âge et les femmes sont quasiment deux fois plus nombreuses à chuter que les hommes. Les chutes des aînés engendrent un nombre conséquent d'hospitalisations et la fracture de la hanche en est un motif important. Les conséquences physiques et psychologiques d'une chute peuvent être importantes chez la personne âgée : diminution de la mobilité, perte de confiance en soi, limitation des activités quotidiennes et action du déclin des capacités fonctionnelles, mise en péril du maintien à domicile. Enfin, elles constituent la principale cause de décès par traumatisme dans cette population ».

Un manque d'information des personnes retraitées

Dans un rapport consacré en 2009 à l'adaptation de l'habitat au défi de l'évolution démographique², Muriel Boulmier rappelle que c'est en réalité à une date très récente que la France a pris conscience de l'importance et de l'urgence du défi de l'adaptation des logements aux besoins des personnes âgées vieillissantes.

A contrario et à titre d'exemple, la Grande-Bretagne s'est dotée en 2008 d'une stratégie offensive pour l'adaptation de l'habitat : « Lifetime Neighbourhoods : a national strategy for housing in a ageing society »³. Il est à retenir un axe important dans le cadre de cette stratégie, celui de la mise en place d'un service national unique de conseils, qui définit une ligne unique de communication auprès des seniors via plusieurs canaux et qui répond à leurs questions. Cet axe souligne ainsi toute l'importance de l'information des personnes retraitées sur l'adaptation au logement en termes d'impact, de modalités, de financement, etc.

Le partenariat interrégimes-Anah

Afin de faciliter les conditions d'adaptation du logement dans le cadre du maintien à domicile des personnes âgées, l'Anah et les caisses de retraite ont une convention de partenariat. Cette convention prévoit notamment de développer l'accompagnement des retraités dans leurs démarches.

-
1. Étude Inpes, Prévention des chutes chez la personne âgée, 2005, <http://www.inpes.sante.fr/CFESBases/catalogue/pdf/886.pdf>.
 2. Muriel Boulmier, L'adaptation de l'habitat au défi de l'évolution démographique : un chantier d'avenir, Rapport remis à Monsieur Benoist Apparu, 2009.
 3. Ogg Jim, Renaut Sylvie, Hillcoat-Nalletamby Sarah, Bonvalet Catherine, 2012, Vivre chez soi - Comparaison franco-britannique des adaptations de l'habitat et du logement, Cahiers de la Caisse nationale d'assurance vieillesse (Cnav).

Par ailleurs, le rapport¹ de l'Anah et de la Cnav « Adaptation des logements pour l'autonomie des personnes âgées » réalisé en 2013 identifie trois axes d'amélioration et notamment celui de « mieux sensibiliser, à l'échelle nationale, les personnes âgées, les aidants et les professionnels sur l'importance de la réalisation de travaux d'adaptation du logement ».

Les personnes retraitées : déni du vieillissement et réticence aux travaux

Le déni du vieillissement chez les personnes retraitées peut expliquer en partie le faible recours aux aides. Les retraités sont ainsi réticents à engager des travaux du fait du déni de l'avancée en âge, et ce qui l'accompagne, le reflet négatif renvoyé par la société².

En 2014, l'institut Adjuvance a réalisé une enquête sociologique à la demande de l'Anah² sur les seniors et l'adaptation du logement. Cette étude a permis à l'Anah de constater que l'appréhension du vieillissement varie selon les générations.

Ainsi :

- > les 56-62 ans se montrent très conscients des problématiques liées au vieillissement – pour les vivre au quotidien à travers leurs parents – et ils semblent souvent prêts à anticiper pour eux-mêmes ;
- > les 62-72 ans, qui se sont battus pour une certaine forme de liberté, sont eux dans le déni farouche des difficultés auxquelles ils vont être confrontés avec l'âge ;
- > pour les 72 ans et plus, l'acceptation du vieillissement se conjugue à la peur de la perte de l'autonomie et au refus de demander de l'aide.

Au-delà de ce découpage générationnel, l'étude a permis de souligner que l'ensemble des seniors se retrouve sur deux points :

- > l'attachement au logement et la conscience que celui-ci peut être une source de danger potentiel ;
- > une tendance à repousser l'éventualité des travaux jusqu'à ce que les problèmes de santé les rendent nécessaires.

Cette étude complète de manière intéressante un sondage réalisé en 2012 par Opinion Way : 90 % des Français, dans le cas où leurs capacités physiques commenceraient à se dégrader, préféreraient adapter leur logement pour y vivre en bonne santé et en sécurité contre 9 % qui préféreraient intégrer un établissement spécialisé.

1. et 2. Rapport de l'Anah et de la Cnav « Adaptation des logements pour l'autonomie des personnes âgées », 2013.

2 L'Anah – Étude qualitative & Benchmark Sémiotique, Seniors & adaptation du logement, réalisée par le Cabinet Adjuvance, mars 2015.

http://www.anah.fr/fileadmin/anah/Actualites_presse/2015/3-mars/Synthese_etude_pour_la_presse_12_MARS_2015.pdf

Ce que ces deux études montrent c'est bien qu'au-delà d'une préférence quasi unanime de la population d'adapter son logement plutôt que de le quitter, cette population n'anticipe pas du tout son vieillissement et plus elle vieillit moins elle est réceptive à engager des travaux sauf à être au « pied du mur ».

Tout l'enjeu est donc bien celui d'abaisser l'âge du passage à l'acte et passer du curatif au préventif. Pour cela, l'étude menée par l'institut Adjuvance préconise d'adopter de nouveaux messages sur l'adaptation des logements en valorisant les bénéfices de confort et d'esthétisme résultant des travaux.

La mise en œuvre d'une communication positive afin de lever les freins de résistances des personnes âgées mais également abaisser l'âge d'intervention doit également être complétée par un accompagnement. Luc Broussy dans son rapport « L'adaptation de la société au vieillissement de sa population : France : Année zéro ! » souligne ainsi « qu'il n'est déjà pas facile psychologiquement d'accepter le principe d'une adaptation du logement dont on est propriétaire qui plus est en raison de son âge. Les personnes âgées, lorsqu'elles décident d'entreprendre des travaux d'adaptation dans leur logement, ont donc particulièrement besoin d'être accompagnées et rassurées ».

4. Objectifs et contenu du référentiel

4.1 Objectifs des actions

Objectifs stratégiques

Ces dernières années, l'intérêt de l'adaptation du domicile, tant en termes de prévention des risques, que des dépenses publiques, apparaît comme une évidence. C'est ainsi que des dispositifs sont mis en place par les caisses de retraite, en complément de l'évaluation individuelle réalisée auprès des personnes retraitées, fragilisées. L'objectif du dispositif est de proposer aux personnes dans le cadre de l'évaluation, un repérage des risques du domicile, de les sensibiliser à l'intérêt d'adapter le logement pour bien vieillir chez soi et d'apporter un financement au projet.

Pour autant, si les bénéfices attendus sont objectivables : diminution des risques de chutes, amélioration du confort, facilitation des actes de la vie quotidienne, etc., la personne retraitée n'a pas pour autant la même perception de la mise en œuvre d'un dispositif d'amélioration de l'habitat.

Ainsi, bien souvent, sensibiliser la personne à l'intérêt d'un logement adapté, renvoie à l'idée « d'importation de l'hôpital à la maison », « vieillesse » et « dépendance ».

Par ailleurs, le manque de lisibilité sur les financements possibles, de coordination entre les organismes financeurs, peuvent décourager la personne et favoriser l'abandon du projet.

Au-delà du repérage des besoins de la personne retraitée, un accompagnement doit être proposé afin d'apporter des informations et conseils personnalisés pour améliorer l'habitat au quotidien et désamorcer les représentations liées aux aménagements du logement.

Ainsi, la mise en place d'actions collectives habitat vise à proposer aux personnes retraitées, des ateliers pratiques sur l'adaptation du logement pour les inciter à :

- > prévenir l'avenir ;
- > repenser leur lieu de vie comme un environnement adapté, confortable, fonctionnel et sécurisant.

Ces actions doivent permettre aux personnes âgées de préserver leur qualité de vie mais également de maintenir leur lien social.

Objectifs opérationnels

Afin de concourir à la réalisation de l'objectif stratégique, les actions devront alors permettre de répondre aux objectifs suivants :

Objectifs transversaux :

- > sensibiliser à l'importance de suivre un parcours de prévention global : la mise en place d'ateliers sur les territoires afin de favoriser la participation et l'implication de la personne retraitée sur les comportements à adopter pour bien vieillir à domicile ;
- > développer et entretenir le lien social : la participation aux ateliers permet aux personnes d'échanger, transmettre et acquérir des savoirs entre pairs, mais aussi développer de nouveaux apprentissages avec les partenaires du bien-vieillir.

Objectifs spécifiques :

- > apporter des conseils pratiques sur les aménagements du domicile pour « se sentir bien » dans son espace de vie.

Il s'agit dans un premier temps d'apporter des astuces pour aménager le logement, présenter des accessoires innovants pour se faciliter la vie au quotidien et enfin, informer sur les bonnes pratiques à adopter pour sécuriser son espace de vie et effectuer ses tâches quotidiennes sans risque ;

- > mettre en situation et tester le matériel afin d'aider la personne à se projeter et ainsi démontrer, qu'« adaptation » ne rime pas avec « vieillesse » et « dépendance ».

L'objectif est d'anticiper la fragilisation progressive en se posant de manière préventive la question de l'adaptation. Trop souvent, c'est la réticence de chacun à se projeter dans la vieillesse qui conduit à rejeter toute adaptation du logement en l'absence de nécessité immédiate.

- > informer et faciliter le parcours des aides publiques pour adapter le logement et ainsi les rendre acteurs dans la recherche et la mobilisation des dispositifs existants.

4.2 Public cible

Toutes les personnes retraitées autonomes, vivant à domicile (y compris résidence autonomie, petite unité de vie) et les publics relevant des territoires identifiés fragilisés par l'observatoire.

Les ateliers pourront également être proposés aux personnes bénéficiant d'une évaluation à domicile et pour lesquelles le « chargé d'évaluation » (ou évaluateur) a repéré un besoin habitat. La transition vers un atelier collectif permettra à la personne :

- > de recevoir des messages de prévention et des conseils sur l'adaptation du logement et ainsi renforcer les messages dispensés par le « chargé d'évaluation » grâce aux interactions avec le groupe et aux intervenants ;
- > d'avoir l'ensemble des informations nécessaires pour mobiliser les organismes financeurs dans le montage du projet habitat.

4.3 Approche pédagogique

- > Tenir un discours positif : ces ateliers sont des moments d'échange et de partage autour d'un professionnel qualifié qui dispensera des informations adaptées tout en créant un climat de confiance. Il s'agit donc pour le professionnel d'avoir une posture rassurante en tenant un discours clair, serein sur l'intérêt de l'adaptation du logement.
- > Favoriser une démarche participative basée sur l'échange et une démarche positive favorisant la réflexion et l'expression des retraités sur leur propre situation. L'objectif est de répondre aux questions des participants, tout en mobilisant les connaissances de chacun et le partage d'expériences.
- > Déroulé comprenant 4 axes :
 - réflexion, informations et apports théoriques ;
 - temps d'échanges dans le groupe et avec l'intervenant ;

- mise en relation des expériences de vie des participants ;
 - apport d'exemples : solutions, astuces, bonnes pratiques.
- > Utiliser des outils favorisant l'interactivité : de nombreux supports réalisés par les caisses de retraite peuvent être utilisés lors des ateliers de prévention habitat.

Outils nationaux développés par les caisses de retraite

- > Sur le site www.pourbienvieillir.fr, l'Inpes et l'interrégime consacrent une rubrique à la thématique de l'adaptation du logement. Celle-ci contient des conseils pratiques pour adapter son logement, des pistes pour identifier les risques de chute ainsi que des informations sur les aides existantes.
- > Pour illustrer les conseils donnés, trois vidéos ont été réalisées avec l'aide d'un ergothérapeute sur l'aménagement de la salle de bains, de la pièce à vivre et de la chambre. Dans un style « reportage », l'internaute suit un ergothérapeute au domicile d'un retraité. Après une évaluation de la situation, celui-ci va préconiser des adaptations, avec ou sans travaux.
- > L'Assurance retraite a également conçu un support de type éventail « 10 questions pour bien vieillir chez soi » distribué lors des événements grand public. Cet outil se veut ludique et donne des conseils simples et souvent peu onéreux pour sécuriser son logement.
- > Deux brochures réalisées en interrégime dans le cadre d'une convention signée avec l'Inpes ont été réalisées. Deux tranches d'âge sont ciblées : les jeunes et nouveaux retraités autonomes et en bonne santé et les retraités de plus 75 ans. Dans la première brochure, le possible aménagement du logement est évoqué et le lecteur est invité à tenir compte de son vieillissement au moment où il envisage des travaux à son domicile ou bien lors d'un déménagement. La seconde brochure reprend des conseils sur des aménagements et sur la domotique, qui peuvent rendre le logement plus facile à vivre et éviter des accidents.

Outils réalisés par l'Inpes

D'autres acteurs impliqués ont également élaboré des supports d'information. Il existe notamment un guide édité par l'Inpes, intitulé « Comment aménager sa maison pour éviter les chutes ? »¹ disponible sur leur site internet.

1. <http://www.inpes.sante.fr/CFESBases/catalogue/pdf/532.pdf>

Outils réalisés par l'Anah

L'Anah a également publié un guide pratique sur l'adaptation des logements « Mon chez moi avance avec moi »¹. L'Anah propose ce guide pratique pour aider les seniors à aménager leur logement le plus tôt possible. Avec le parti pris de donner envie d'avoir ce projet et d'y être aidé, le guide « Mon chez moi avance avec moi » présente de manière simple et illustrée pièce par pièce (entrée, salle à manger, salon, cuisine, espaces de circulation, chambre, salle d'eau, espaces extérieurs et en fonction des besoins) les travaux que l'on peut effectuer en fonction de ses besoins. Il a été conçu avec les conseils d'ergothérapeutes. Des fiches sur le coût des travaux sont systématiquement proposées afin de donner à tous les particuliers des conseils fiables et neutres. Ce guide rappelle aussi que sous certaines conditions, une aide financière et un accompagnement par l'Anah sont possibles.

Outils créés par les caisses régionales

Des outils interactifs ont été créés à l'initiative de caisses régionales pour permettre aux professionnels de sensibiliser et conseiller les personnes aux aménagements possibles. Ces outils permettent de découvrir à travers une visite virtuelle les bonnes astuces pour un logement sûr. Des solutions simples et peu coûteuses sont proposées pour permettre de vivre dans un environnement plus confortable :

- > un site : www.jamenagemonlogement.fr (élaboré par Prif, Prévention retraite Île de France, groupement de prévention de l'Assurance retraite, de la MSA et du RSI)
- > une application accessible sur tablette, avec accompagnement de professionnels à domicile (élaboré par la MSA Loire-Atlantique-Vendée, www.msa44-85.fr).

4.4 Forme et contenu

Forme de l'atelier

- > Minimum attendu : cycle d'une durée de 3 mois maximum à raison de 3 à 5 séances de 2 h à 2 h 30.
- > Le groupe sera constitué de 15 personnes maximum afin de faciliter les échanges des participants.

Contenu de l'atelier

La présentation du contenu de l'atelier est décrite ci-dessous en 5 séances mais l'atelier peut également être réalisé en 3 ou 4 séances.

1. http://www.anah.fr/fileadmin/anah/Mediatheque/Publications/Les_guides_pratiques/mon-chez-moi-avance-avec-moi.pdf?bcsi_scan_dcff0b07d4e64838=0&bcsi_scan_filename=mon-chez-moi-avance-avec-moi.pdf

Ainsi, la conférence/réunion d'information peut être optionnelle selon les contraintes et besoins du territoire. L'atelier sera alors délivré en 4 séances.

La séance sur les représentations et perceptions du groupe peut être également dispersée comme introduction systématique aux séances vie quotidienne dans son logement, aides techniques et habitat durable. L'atelier sera alors en 3 séances.

Le découpage des séances qui suit est fourni pour exemple et peut être adapté selon le contexte local (attentes du public, territoire...). Les contenus proposés doivent apparaître dans la globalité de l'atelier mais peuvent être organisés de différente manière.

Séance 0 : conférence/réunion d'information

Destinée à un large public, elle se présente comme une conférence interactive permettant de :

- > sensibiliser les retraités à l'importance de l'aménagement du domicile ;
- > présenter les thématiques développées au cours de l'atelier ;
- > présenter les organisateurs ainsi que le parcours prévention habitat.

Séance 1 : représentations et perceptions du groupe

Cette première séance en atelier permet de :

- > recueillir les attentes des participants vis-à-vis de l'atelier par oral et via un questionnaire initial ;
- > mesurer la prise de conscience de l'aménagement du logement chez les participants,
- > identifier les « obstacles » d'un logement qui peuvent être facilement évités en aménageant mieux son habitat.

Cette séance a pour objectif de prendre connaissance des représentations du groupe par rapport à l'adaptation du logement.

Séance 2 : vie quotidienne dans son logement

Cette deuxième séance en atelier permet :

- > d'appréhender les gestes et postures à adopter dans la vie quotidienne à domicile ;
- > d'aborder chaque situation de la vie quotidienne, du lever du lit au réveil la nuit, en passant par les tâches ménagères.

Séance 3 : aides techniques

Cette troisième séance en atelier permet de :

- > présenter une sélection d'aides techniques ;
- > mettre en pratique en donnant la possibilité aux participants de les tester.

Séance 4 : habitat durable

Cette quatrième séance en atelier permet de :

- > sensibiliser les retraités aux relations entre habitat et santé et les moyens d'agir ;
- > présenter les caractéristiques d'un logement « sain » et bien entretenu ;
- > sensibiliser aux économies d'énergie.

Séance 5 : l'aménagement du logement et les financements existants

Cette dernière séance en atelier permet :

- > de comprendre comment réaliser un projet et se faire accompagner par des professionnels ;
- > de connaître les aménagements possibles pièce par pièce ;
- > d'identifier les professionnels nationaux et de proximité en mesure de les conseiller ;
- > de connaître les aides financières existantes ;
- > d'évaluer la satisfaction des participants via un questionnaire final.

4.5 Formation des animateurs

Il convient de s'assurer de la qualification ou de l'aptitude de l'animateur pour intervenir sur le thème de l'habitat auprès d'un public âgé.

Formations requises

Sur le champ de la prévention, l'ergothérapeute est formé à « l'éducation pour la santé impliquant des connaissances techniques, d'entretien, de modification des habitudes de vie et d'accompagnement au changement »¹.

Ainsi, **l'animation des séances 1 à 3** doit être réalisée par un ergothérapeute compte tenu des bénéfices suivants :

- > détection des situations potentielles à risque immédiat ou ultérieur : l'ergothérapeute est à même de détecter dans les signes montrés ou dans le discours ce qui constitue ou constituera un danger ou une entrave à l'autonomie de la personne ;

1. Arrêté du 5/07/2010, référentiel métier ergothérapeute.

- > prise de conscience des personnes quant aux notions de risques et de difficultés par des mises en situation contrôlées ;
- > proposition d'interventions et conseils sur différents niveaux permettant une approche douce et « acceptable » : modifier ses habitudes de vie, propositions de compensation gestuelles, choix d'aides techniques ciblées, intervention sur le bâti, proposition d'accompagnement, etc. ;
- > hiérarchisation des priorités et des préconisations permettant de compenser progressivement les impacts du vieillissement sur le quotidien.

Séances 0-4-5

L'animateur devra avoir la connaissance des enjeux de la performance énergétique et des règles d'accessibilité, de la mise en sécurité du domicile, de l'ensemble des dispositifs existants pour informer et conseiller la personne retraitée dans un projet habitat. L'animateur pourra être « conseiller habitat » ou « accompagnateur social » missionné par un opérateur habitat conventionné avec la caisse de retraite.

Par ailleurs, dans le cadre de l'animation du groupe, l'animateur devra posséder les compétences suivantes :

- > posséder des aptitudes à animer des groupes (pratiques pédagogiques, mises en situation) ;
- > avoir une connaissance de la spécificité du public senior ;
- > être en capacité de recueillir les éléments permettant de réaliser une évaluation de l'action.

4.6 Évaluation

Recommandation au niveau de la méthode

Évaluation quantitative via un questionnaire en trois temps, au début de l'atelier, à la dernière séance de l'atelier et 3 à 6 mois après la dernière séance de l'atelier.

QUESTIONNAIRE HABITAT - TO - 1^{RE} SÉANCE DE L'ATELIER

Informations renseignées par l'animateur

Nom et prénom de l'animateur :

Nom de l'atelier :

N° d'anonymisation du participant : | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

(Code Insee/année/mois/jour/code atelier/N° ordre)

Nous vous invitons à participer à l'évaluation de l'atelier en répondant au questionnaire ci-dessous. Cette évaluation étant très utile pour faire évoluer et améliorer le programme, nous vous remercions de bien vouloir renseigner toutes les questions. Conformément à la loi Informatique et Libertés, les informations recueillies sur le questionnaire ont fait l'objet de formalités CNIL. Nous nous engageons à ce que l'exploitation des résultats destinés aux caisses de retraite respecte l'anonymat.

POUR VOUS CONNAÎTRE

Vous êtes : un homme une femme

Votre âge :

moins 60 ans 60 à 64 ans 65 à 69 ans 70 à 74 ans

75 à 79 ans 80 à 84 ans 85 à 89 ans 90 ans et plus

Votre situation matrimoniale :

en couple divorcé(e), séparé(e) célibataire veuf(ve)

Vous habitez :

seul/e avec votre conjoint/e avec un enfant avec d'autres personnes

Vous habitez :

en maison en appartement en foyer logement en maison de retraite non médicalisée

Vos moyens de déplacement au quotidien (plusieurs réponses possibles) :

à pied à vélo/en deux-roues en voiture en transport en commun autre

Votre caisse de retraite :

Carsat (Cnav/Assurance retraite) MSA RSI

CNRACL Enim/CANSSM CNIEG (électricité-gaz)

Autre régime, préciser :

Votre situation :

préretraité(e) retraité(e) en activité professionnelle sans activité professionnelle

en arrêt de travail (accident, maladie) en invalidité demandeur d'emploi

Votre (dernière) activité professionnelle :

ouvrier employé profession intermédiaire cadre

artisan, commerçant professions libérales agriculteur

QUESTIONNAIRE HABITAT - TO - 1^{RE} SÉANCE DE L'ATELIER

Par qui ou comment avez-vous eu connaissance de l'atelier ?

- Votre entourage (amical, familial, voisinage, etc.)
- Un professionnel de santé (médecin, pharmacien, kinésithérapeute, infirmier, etc.)
- La presse, les journaux, un site internet
- La mairie ou le CCAS
- Le Clic ou la maison de l'autonomie
- Votre caisse de retraite
- Un salon ou un forum ou une conférence
- Lors d'un autre atelier
- Par votre caisse de retraite complémentaire
- Par une assistance sociale
- Par un évaluateur des besoins d'aide à domicile
- Autre, préciser :

Avez-vous participé à une conférence présentant les ateliers ? Oui Non

Avez-vous déjà participé à d'autres ateliers ? Oui Non

Si oui, lesquels (plusieurs réponses possibles) ?

- Bien vivre sa retraite/ABV
- Stimulation cognitive/mémoire
- Nutrition
- Activité physique adaptée
- Équilibre
- Habitat
- Bienvenue à la retraite
- Autre, préciser :

Pourquoi assistez-vous à cet atelier ?

- Vous informer et avoir des conseils sur votre santé et votre bien-être.
- Passer un bon moment et/ou rencontrer de nouvelles personnes.
- Connaître les activités culturelles, sportives, bénévoles, de loisirs, etc. près de chez vous.
- Connaître les professionnels du « bien-vieillir » près de chez vous.
- Avoir des réponses à des difficultés rencontrées dans la vie quotidienne.
- Autre :

Avec combien de personnes êtes-vous en contact en moyenne par semaine (famille, amis, voisins, facteur, commerçants, aide-ménagère, etc.) ?

- 1
- 2-5
- 6-9
- 10 et +

En êtes-vous satisfait ?

- Très satisfait(e)
- Plutôt satisfait(e)
- Plutôt insatisfait(e)
- Très insatisfait(e)

En cas de besoin, pouvez-vous compter sur un membre de votre entourage ? Oui Non

Si oui, lequel ? Conjoint Enfant Autre

QUESTIONNAIRE HABITAT - TO - 1^{RE} SÉANCE DE L'ATELIER

	PLUSIEURS FOIS PAR SEMAINE	PLUSIEURS FOIS PAR MOIS	PLUSIEURS FOIS PAR AN	JE NE PRATIQUE PAS CE TYPE D'ACTIVITÉ
Vous faites partie d'une association ou d'un club (club de 3 ^e âge, clubs de jeux, association culturelle, sportive, artistique) ou d'un réseau amical et vous y participez	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vous pratiquez des activités intellectuelles ou culturelles (lecture, concert, théâtre, activités créatives, mots fléchés, cinéma, etc.)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vous pratiquez des activités physiques ou sportives (bricolage, jardinage, marche, vélo, natation, etc.)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Au cours des 12 derniers mois, vous avez consulté (plusieurs choix possibles) :

un médecin généraliste un médecin spécialiste un chirurgien-dentiste

	TRÈS BONNE	BONNE	MOYENNE	MAUVAISE
Dans l'ensemble, comment évaluez-vous votre santé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Comment évaluez-vous votre joie de vivre et votre moral ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Comment évaluez-vous votre forme physique ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Dans l'ensemble, êtes-vous satisfait(e) de la vie que vous menez ?	<input type="checkbox"/> Très satisfait(e) <input type="checkbox"/> Plutôt satisfait(e) <input type="checkbox"/> Plutôt insatisfait(e) <input type="checkbox"/> Très insatisfait(e)			

INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Êtes-vous ? Locataire Propriétaire de votre logement

Aujourd'hui votre logement vous semble-t-il adapté à votre vie et vos besoins ?

Accessibilité : oui non - Consommation d'énergie : oui non - Confort : oui non

Pouvez-vous rester dans votre logement actuel ?

Oui, toujours Oui, encore quelques années Non, j'ai le projet de déménager

Avez-vous des projets de travaux ou d'aménagement dans votre habitation ? Oui Non

Si oui, de quelle nature (plusieurs choix possibles) ?

Électricité

Chauffage

Éclairage

Cuisine

Salle de bains

Chambre(s)

Fenêtres, volets

Sols, rangements

Marches ou escaliers

Autres :



QUESTIONNAIRE HABITAT - TO - 1^{RE} SÉANCE DE L'ATELIER

Si oui, avez-vous fait appel à un expert ou un professionnel pour vous accompagner dans ce projet ?

- Oui
- Non, je ne sais pas à qui m'adresser
- Non, ce n'est pas utile
- Non, mais je souhaite le faire
- Non, c'est trop coûteux

Quelles sont vos attentes en vous inscrivant à cet atelier ?

- Acquérir des connaissances pour mieux aménager mon logement (aménagement, équipements, spécialistes, aides financières, etc.)
- Sortir davantage à l'extérieur
- Reprendre confiance en moi
- Faire le point sur mon habitat
- Rencontrer de nouvelles personnes
- Autres :

MERCI D'AVOIR RÉPONDU À CE QUESTIONNAIRE

QUESTIONNAIRE HABITAT - T1 – DERNIÈRE SÉANCE DE L'ATELIER

Informations renseignées par l'animateur

Nom et prénom de l'animateur :

Nom de l'atelier :

N° d'anonymisation du participant : | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

(Code Insee/année/mois/jour/code atelier/N° ordre)

Vous avez participé à un cycle de prévention. Nous vous invitons à participer à l'évaluation de l'atelier en répondant au questionnaire ci-dessous. Cette évaluation étant très utile pour faire évoluer et améliorer le programme, nous vous remercions de bien vouloir renseigner toutes les questions. Conformément à la loi Informatique et Libertés, les informations recueillies sur le questionnaire ont fait l'objet de formalités Cnil. Nous nous engageons à ce que l'exploitation des résultats destinés aux caisses de retraite respecte l'anonymat.

Avez-vous participé à toutes les séances de cet atelier ? Oui Non

À l'issue de cet atelier, souhaitez-vous participer à un autre atelier (plusieurs réponses possibles) ?

Bien vivre sa retraite/ABV

Stimulation cognitive/mémoire

Nutrition

Activité physique adaptée

Équilibre

Habitat

Bienvenue à la retraite

Autre, préciser :

Avec combien de personnes êtes-vous en contact en moyenne par semaine (famille, amis, voisins, facteur, commerçants, aide-ménagère, etc.) ?

1 2-5 6-9 10 et +

En êtes-vous satisfait ?

Très satisfait(e) Plutôt satisfait(e) Plutôt insatisfait(e) Très insatisfait(e)

Vous faites partie d'une association ou d'un club (club de 3^e âge, clubs de jeux, association culturelle, sportive, artistique) ou d'un réseau amical et vous y participez

PLUSIEURS
FOIS PAR
SEMAINE

PLUSIEURS
FOIS
PAR MOIS

PLUSIEURS
FOIS
PAR AN

JE NE
PRATIQUE
PAS CE TYPE
D'ACTIVITÉ

Vous pratiquez des activités intellectuelles ou culturelles (lecture, concert, théâtre, activités créatives, mots fléchés, cinéma, etc.)

Vous pratiquez des activités physiques ou sportives (bricolage, jardinage, marche, vélo, natation, etc.)

Au cours des 12 derniers mois, vous avez consulté (plusieurs choix possibles) :

un médecin généraliste un médecin spécialiste un chirurgien-dentiste



QUESTIONNAIRE HABITAT - T1 – DERNIÈRE SÉANCE DE L'ATELIER

	TRÈS BONNE	BONNE	MOYENNE	MAUVAISE
Dans l'ensemble, comment évaluez-vous votre santé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Comment évaluez-vous votre joie de vivre et votre moral ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Comment évaluez-vous votre forme physique ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Dans l'ensemble, êtes-vous satisfait(e) de la vie que vous menez ?	<input type="checkbox"/> Très satisfait(e) <input type="checkbox"/> Plutôt satisfait(e) <input type="checkbox"/> Plutôt insatisfait(e) <input type="checkbox"/> Très insatisfait(e)			

INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Cet atelier a-t-il répondu à vos attentes ?

- Tout à fait Assez Peu Pas du tout

Qu'avez-vous le plus apprécié ? (2 choix maximum)

- La convivialité Les conseils et les informations délivrés Pouvoir mettre en pratique ce que j'ai appris
 Autres :

Dans quel(s) domaine(s) pensez-vous qu'il vous a apporté le plus de bénéfice (2 choix maximum) ?

- Acquérir des connaissances pour mieux aménager mon logement (aménagement, équipements, spécialistes, aides financières, etc.);
 Sortir davantage à l'extérieur ;
 Reprendre confiance en moi ;
 Faire le point sur mon habitat ;
 Rencontrer de nouvelles personnes.
 Autres :

À l'issue de cet atelier, avez-vous des projets de travaux ou d'aménagements dans votre habitation ?

- Oui Non

Si oui, de quelle nature ? (Plusieurs choix possibles)

- Électricité
 Chauffage
 Éclairage
 Cuisine
 Salle de bains
 Chambre(s)
 Fenêtres, volets
 Sols
 Rangements
 Marches ou escaliers
 Autres :

Si oui, avez-vous fait appel à un expert ou un professionnel pour vous accompagner dans ce projet ?

- Oui Non, l'atelier m'a donné les conseils nécessaires Non, je ne le souhaite pas

MERCI D'AVOIR RÉPONDU À CE QUESTIONNAIRE

QUESTIONNAIRE HABITAT - T2 - 3 À 6 MOIS APRÈS L'ATELIER

Informations renseignées par l'animateur

Nom et prénom de l'animateur :

Nom de l'atelier :

N° d'anonymisation du participant : | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

(Code Insee/année/mois/jour/code atelier/N° ordre)

Vous avez participé à un cycle de prévention. Nous vous invitons à participer à la dernière évaluation de l'atelier en répondant au questionnaire ci-dessous. Cette évaluation étant très utile pour faire évoluer et améliorer le programme, nous vous remercions de bien vouloir renseigner toutes les questions. Conformément à la loi Informatique et Libertés, les informations recueillies sur le questionnaire ont fait l'objet de formalités Cnil. Nous nous engageons à ce que l'exploitation des résultats destinés aux caisses de retraite respecte l'anonymat.

Avec combien de personnes êtes-vous en contact en moyenne par semaine (famille, amis, voisins, facteur, commerçants, aide-ménagère, etc.) ?

- 1 2-5 6-9 10 et +

En êtes-vous satisfait ?

- Très satisfait(e) Plutôt satisfait(e) Plutôt insatisfait(e) Très insatisfait(e)

Vous faites partie d'une association ou d'un club (club de 3^e âge, clubs de jeux, association culturelle, sportive, artistique) ou d'un réseau amical et vous y participez

PLUSIEURS
FOIS PAR
SEMAINE

PLUSIEURS
FOIS PAR
MOIS

PLUSIEURS
FOIS PAR
AN

JE NE
PRATIQUE
PAS CE TYPE
D'ACTIVITÉ

Vous pratiquez des activités intellectuelles ou culturelles (lecture, concert, théâtre, activités créatives, mots fléchés, cinéma, etc.)

Vous pratiquez des activités physiques ou sportives (bricolage, jardinage, marche, vélo, natation, etc.)

Au cours des 12 derniers mois, vous avez consulté (plusieurs choix possibles) :

- un médecin généraliste un médecin spécialiste un chirurgien-dentiste

TRÈS
BONNE

BONNE

MOYENNE

MAUVAISE

Dans l'ensemble, comment évaluez-vous votre santé ?

Comment évaluez-vous votre joie de vivre et votre moral ?

Comment évaluez-vous votre forme physique ?

Dans l'ensemble, êtes-vous satisfait(e) de la vie que vous menez ?

- Très satisfait(e) Plutôt satisfait(e) Plutôt insatisfait(e) Très insatisfait(e)



QUESTIONNAIRE HABITAT - T2 - 3 À 6 MOIS APRÈS L'ATELIER

INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Avez-vous commencé des travaux ou des aménagements dans votre habitation ?

Oui Non

Si oui, de quelle nature (plusieurs choix possibles) ?

Électricité

Chauffage

Éclairage

Cuisine

Salle de bains

Chambre(s)

Fenêtres, volets

Sols

Rangements

Marches ou escaliers

Autres :

Si oui, avez-vous fait appel à un expert ou un professionnel pour vous accompagner dans ce projet ?

Oui Non, l'atelier m'a donné les conseils nécessaires Non, je ne le souhaite pas

MERCI D'AVOIR RÉPONDU À CE QUESTIONNAIRE

4.7 Recommandations post-ateliers

Remettre les guides de recommandations à la fin des ateliers :

- > selon l'âge des participants : « Vieillir... et alors ? », guide en faveur des jeunes retraités qui apportent des conseils pour bien vieillir et préserver son autonomie ou « Bien vivre son âge », guide destiné aux personnes installées dans la retraite et qui avec l'âge, vivent de nouvelles situations, auxquelles il est nécessaire de s'adapter ;
- > « Mon chez moi avance avec moi » : guide réalisé par l'Anah qui présente les travaux et les aides pour faire évoluer son habitat.

À chaque dernière séance, il est conseillé d'évoquer l'offre de prévention et notamment les autres ateliers monothématiques qui pourraient être utiles aux personnes souhaitant un approfondissement de certains thèmes ou pressenties comme en ayant besoin.

Annexe 1 : principaux sigles

Anah : Agence nationale de l'habitat

Camieg : Caisse d'assurance maladie des industries électriques et gazières

CANSSM : Caisse autonome nationale de la Sécurité sociale dans les mines

Carsat : Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail

CCAS : Centre communal d'action sociale

Clic : Centre local d'information et de coordination

Cnamts : Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés

Cnav : Caisse nationale d'assurance vieillesse

CNRACL : Caisse nationale de retraites des agents des collectivités locales

COG : Convention d'objectifs et de gestion

Inpes : Institut national pour la prévention et l'éducation à la santé

MSA : Mutualité sociale agricole

NIR : Numéro d'inscription au répertoire

Prif : Prévention retraite Île-de-France

RSI : Régime Social des Indépendants

Annexe 2 : fiche de synthèse

FICHE SYNTHÈSE RÉFÉRENTIEL HABITAT			
MINIMUM ATTENDU D'UN ATELIER HABITAT			
Durée et nombre de séances	3 mois - de 3 à 5 séances 1 séance dure de 2 h 00 à 2 h 30		
Corps de séance	<p>Les situations de travail doivent partir du concept de pédagogie différenciée et :</p> <ul style="list-style-type: none"> - offrir réflexion, informations et apports théoriques ; - permettre des temps d'échanges dans le groupe et avec l'intervenant ; - mettre en relation des expériences de vie des participants ; - apporter des exemples : solutions, astuces, bonnes pratiques. <p>Veiller à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - sensibiliser les participants à suivre un parcours de prévention globale ; - formuler des conseils et recommandations sur des sujets connexes au bien-vieillir. 		
ÉVALUATION			
Outils	3 séances individuelles de tests		
Moment	T0	T1	T2
Contenu	<p>Dimension à évaluer dans le questionnaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - données sociodémographiques ; - compréhension et intégration des comportements favorables à adopter : gestes et postures pour les activités quotidiennes, mise en sécurité du logement ; - compréhension des dispositifs existants pour adapter son logement ; - qualité des échanges avec les professionnels. 		
PRÉREQUIS ET FORMATION DES ANIMATEURS			
Prérequis	<p>Ergothérapeute formé à l'éducation pour la santé impliquant des connaissances techniques d'entretien, de modification des habitudes de vie et d'accompagnement au changement.</p> <p>Animateur « conseiller habitat » ou « accompagnateur social », missionné par un opérateur habitat conventionné avec la caisse de retraite. L'animateur devra avoir la connaissance des enjeux de la performance énergétique et des règles d'accessibilité, de la mise en sécurité du domicile, de l'ensemble des dispositifs existants pour informer et conseiller la personne retraitée.</p> <p>L'animateur doit :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. posséder des aptitudes à animer des groupes (pratiques pédagogiques, mises en situation) ; 2. avoir une connaissance de la spécificité du public senior ; 3. être en capacité de recueillir les éléments permettant de réaliser une évaluation de l'action 		
RECOMMANDATIONS POST-ATELIER			
Remettre aux participants un guide de recommandations	<ol style="list-style-type: none"> 1. guide de l'Anah : « Mon chez moi avance avec moi » sur les travaux et les aides pour faire évoluer son habitat ; 2. les comportements favorables à adopter ; 3. la pratique régulière et collective d'une activité physique adaptée, de loisirs, etc. 		

Remerciements

Expert et relecteur :

Mme Muriel Boulmier, Ciliopée Habitat

« J'ai pris connaissance avec beaucoup d'intérêt du référentiel habitat que vous avez élaboré. Vous y avez abordé le défi de l'adaptation du logement et sa place dans une politique large de prévention au bénéfice des personnes qui avancent en âge. Je suis persuadée que ce référentiel sera un outil excessivement pertinent ».



Le label "Pour bien-vieillir" permet d'identifier les actions de prévention proposées par vos caisses de retraite.

● www.pourbienvieillir.fr